

***Procès-verbal  
Du conseil d'établissement  
de l'école Notre-Dame-du-Rosaire  
du 24 février 2020***



**Les membres présents(es)**

**Isabelle Laroche, directrice  
Caroline Côté, enseignante  
Marlyn Grant, enseignante  
Carole Jacques, technicienne du service de garde  
Nancy Lambert, parent  
Marie-Eve Fecteau, parent  
Katerine Roy, parent  
Julie Petit, parent  
Anne-Marie Kallemeyn, substitut**

**Absents :  
Mélanie Philibert, enseignante  
Christine Baron, parent**

**Serge-Étienne Parent, substitut (non présent)  
Myriam Gagnon, substitut (non présent)  
Maryse Beaudoin, substitut (non présent)**

**1. Ouverture de l'assemblée et vérification du quorum**

Isabelle Laroche souhaite la bienvenue aux personnes présentes.  
Le quorum est constaté.

**2. Lecture et adoption de l'ordre du jour**

Isabelle fait la lecture de l'ordre du jour. Ajout au varia :

11.1 règles du sdg 2020-2021

11.2 déneigement

11.3 relais oser

L'adoption de l'ordre du jour du 24 février 2020 est proposée par Katerine Roy, appuyée par Anne-Marie Kallemeyn.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.**

CE-19-20-026

CE-19-20-027

**3. Lecture et adoption de l'ordre du PV du 27 janvier 2020**

Isabelle fait la lecture du PV du 27 janvier 2020.

Point 8 : sdg, l'activité du 7 février est remise au 9 avril

L'adoption du PV du 27 janvier est proposée par Marlyn Grant, appuyée par Julie Roy.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.**

CE-19-20-030

#### **4. Suivi au PV du 27 janvier 2020**

##### **4.1 Contrat photo 20-21**

S'il pleut, Juley Fortier aimerait reprendre comme fond les casiers. S'il fait beau, ce sera à l'extérieur. Elle s'assurera d'avoir deux semaines de délai pour la commande des photos. Katherine se renseignera au sujet des photos des finissants.

#### **5. Questions du public**

aucune

#### **6. Dossiers courants :**

##### **6.1 Budget : Suivi**

Ce qui est écrit à côté des prévisions est le montant actuel restant. À cette date, il devrait rester environ 50% des budgets. Tout va bien.

##### **6.26<sup>e</sup> année : projet pour finissants**

Demande présentée au CE et approuvée. Elle sera présentée à la fondation et à Desjardins. Si ce n'est pas accepté, un montant pourra être demandé aux parents. Adopté à l'unanimité.

##### **6.3 Projet éducatif : résultats du sondage aux parents**

Les résultats sont présentés. Isabelle prendra le temps de revoir le tout et de voir les pistes d'amélioration.

#### **7. Information de la direction d'établissement**

##### **7.1 Traiteur**

L'école (et plusieurs autres écoles) est encore sous contrat avec le traiteur.

Les insatisfactions ont été dites. Si nous voulons changer de traiteur, ce n'est pas certain que nous aurons un service de repas chauds.

Éventuellement, les parents pourront être sondés mais pour l'instant, il n'y aura pas de changement.

##### **7.2 Changements dans la gouvernance : projet de loi 40**

Isabelle présente les modifications apportées par le projet de loi. Les conseils d'établissement sont maintenus et il y aura un conseil d'administration.

**8. Fondation** La réunion a lieu demain, Isabelle fera la demande pour la bibliothèque. Le CE accepte que la demande soit transmise à la fondation.

#### **9. OPP – Zéro déchets**

Il n'y a rien de nouveau pour l'instant.

#### **10. Information du comité de parents**

Les parents ont eu une formation sur l'embauche des employés du sdg. Ils ont également eu des ateliers sur les changements verts qui peuvent être apportés à l'école ainsi que des échanges sur ce qui est fait dans les autres milieux.

## **11. Varia**

11.1 règles du sdg 2020-2021 : Carole présente les règles. Les tarifs demeurent les mêmes. Le CE accepte que les frais pour des activités spéciales soient d'un maximum de 4\$ par enfant. Le document est approuvé par le CE.

11.2 déneigement : La ville vient déneiger lorsque Manon appelle pour se plaindre. La ville répond à la demande assez vite cette année. Elle doit appeler par contre...

11.3 relais oser : Isabelle présente le projet. C'est approuvé.

## **12. Date de la prochaine rencontre**

Peut-être lundi le 23 mars 2020 à 18h45, à confirmer plus tard si une rencontre est nécessaire.

## **13. Levée de l'assemblée**

20h55

L'assemblée est levée à

Secrétaire d'assemblée : Christine Baron

CE-19-20-025